



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
À L'AMBASSADEUR DU SOUDAN,
S.E. M. AWAD ELKARIM FADULLA***

Jeudi 7 janvier 1988

Monsieur l'Ambassadeur,

C'est un plaisir pour moi d'accueillir Votre Excellence comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Soudan près du Saint-Siège. J'accepte bien volontiers vos Lettres de Créance et je vous remercie de m'avoir transmis les aimables salutations exprimées par le Chef du Conseil d'Etat, Son Excellence Ahmed Ali Almirghani et par le Premier Ministre, au nom du peuple du Soudan. Je voudrais vous demander de bien vouloir transmettre mes salutations et mes bons vœux au gouvernement et au peuple soudanais, en les assurant de mes prières incessantes pour la paix, l'harmonie et le développement social de votre pays.

2. J'ai noté votre référence au grand besoin, pour l'humanité, de reconnaître qu'elle partage une destinée commune. Je l'ai dit également dans mon Message pour la Journée de la Paix en 1986: «Aujourd'hui, de très nombreux êtres humains, dans toutes les parties du monde, ont acquis un sens aigu de leur égalité fondamentale, de leur dignité humaine et de leurs droits inaliénables. En même temps, il y a une prise de conscience croissante du fait que l'humanité partage une profonde destinée et que tous les peuples, dans la variété et la richesse de leurs caractéristiques nationales différentes, sont appelés à former une seule famille» (n. 4).

3. En référence à l'unité de la famille humaine, il est important de souligner que l'aspiration de la communauté mondiale à la justice et la paix doit être réalisée par des formes de solidarité, dialogue et fraternité universelle. Il existe déjà des organisations internationales dont le but est d'assurer que les relations politiques, économiques, sociales et culturelles soient renforcées par un tel dialogue et une telle solidarité fraternelle. Ces organisations ont besoin du support avisé et

équitable de leurs états-membres en vue d'un service effectif du bien commun de toute la famille des nations.

4. Je suis heureux de constater la ferme conviction de votre gouvernement selon laquelle les religions ont un rôle important à jouer dans la création d'un esprit de fraternité universelle et de collaboration. Comme vous le savez, la foi religieuse conduit le croyant à une nouvelle compréhension de cette condition humaine et incite l'individu à faire don de lui-même ainsi qu'à établir des liens d'amitié avec les autres. La foi n'unit pas seulement les peuples comme frères et sœurs mais elle les rend plus responsables, généreux et attentifs au travail du bien commun de la société (voir *Message pour la Journée Mondiale de la Paix*, 1er janvier 1988, n. 3).

5. J'ai appris avec satisfaction que votre peuple et votre gouvernement apprécient l'action de l'Église en vue d'affermir la paix la compréhension et les valeurs spirituelles ainsi que ses efforts pour alléger, dans la mesure du possible, les grandes souffrances de nombreuses personnes. L'engagement de l'Église dans le progrès de la communauté mondiale doit être compris comme une partie de sa mission religieuse qui la pousse à entreprendre des activités d'assistance et de développement intégral, au nom de tous ceux qui sont dans le besoin, des activités comme des œuvres sociales et de miséricorde, éducative et culturelle (cf. *Gaudium et spes*, 42).

6. Je désire relever particulièrement votre mention des efforts de secours que votre gouvernement est en train d'accomplir pour les centaines de milliers de réfugiés et de personnes déplacées en provenance des pays voisins et qui ont franchi vos frontières. Tous ces efforts destinés à fournir de l'aide à ces personnes pauvres et sans foyer sont en effet dignes d'éloges et ils donnent le témoignage de la valeur inviolable et de la dignité de chaque personne humaine. Ma prière fervente est que la communauté mondiale réponde à l'appel du Soudan pour l'assistance humanitaire face à ce problème difficile de votre pays.

En outre, je ne puis manquer de souligner l'intérêt soutenu avec lequel le Saint-Siège suit la situation sérieuse du conflit armé dans le sud du Soudan, marqué par des pertes de vies, des torts graves à la population civile et la destruction de la propriété, rendant ainsi les efforts de secours quasiment impossibles.

Devant cette situation douloureuse, je prie Dieu Tout-Puissant afin que, par la compréhension mutuelle et le dialogue, une résolution pacifique puisse être trouvée aux hostilités et que des négociations et des accords puissent conduire à la reconnaissance voulue des droits des peuples concernés.

Puisque vous commencez votre mission, M. l'Ambassadeur, je vous assure de mes prières pour le succès et l'heureux accomplissement de votre mission diplomatique. Sur vous, Excellence et sur le Gouvernement et le peuple du Soudan, j'invoque d'abondantes bénédictions de Dieu.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.3 p.9.*

© Copyright 1988 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana